



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES interne

Section : Langues vivantes étrangères : portugais

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Manuel Vieira, président du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

Table des matières

Bilan admissibilité et admission	4
Définition des épreuves	5
Épreuve écrite d'admissibilité	7
Épreuve orale d'admission	10
Exemple de dossier pédagogique	13
Dossiers pédagogiques proposés aux candidats	18



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour cette session 2022 du CAPES interne de portugais, le nombre de candidats inscrits (35) est en légère baisse par rapport à la session 2021 (38). On observe une diminution du nombre d'inscrits depuis la session 2019 : 59 candidats en 2019, 45 en 2020. Le nombre de postes offert (7) au concours reste stable. 28,57 % des candidats ont déposé leur dossier RAEP (10).

Le jury a été particulièrement attentif, lors de l'analyse des dossiers et de la passation des épreuves orales, aux éléments permettant d'évaluer la pertinence de l'expérience acquise, la cohérence de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique, la maîtrise de la langue. Le jury a constaté une amélioration de la perception des exigences attendues (pertinence dans le choix de la situation d'apprentissage, maîtrise des enjeux disciplinaires, didactiques et pédagogiques, prise de recul dans l'analyse de la situation exposée, maîtrise de la langue, niveau élevé de compréhension et d'expression en langue portugaise).

Le jury félicite les candidats admis : le niveau des compétences professionnelles atteint est satisfaisant ou très satisfaisant.

Le jury recommande aux autres candidats de persévérer dans l'amélioration de leur niveau de compétence.

Je remercie les membres du jury pour leur disponibilité et l'efficacité engagée dans l'accomplissement de cette mission ainsi que la direction du lycée International de l'Est Parisien (LIEP), à Noisy-le-Grand, pour la qualité de l'accueil.

Manuel VIEIRA

Président de Jury

BILAN CONCOURS EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0433E LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES : PORTUGAIS

Nombre de postes : 7

Bilan de l'admissibilité de la session : 2022

Nombre de candidats inscrits :	35	
Nombre de candidats non éliminés :	10	Soit : 28.57% des inscrits.
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire : 00.00, AB, HN, RD</i>		
Nombre de candidats admissibles :	8	Soit : 80.00% des éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne (/20) des candidats non éliminés :	12.50
Moyenne (/20) des candidats admissibles :	13.50

Rappel

Barre d'admissibilité :	10.00	(soit un total de 10.00/20)
<i>(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)</i>		

Bilan de l'admission de la session : 2022

Nombre de candidats admissibles :	8	
Nombre de candidats non éliminés :	8	Soit : 100.00 % des admissibles
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire : 00.00, AB, HN, RD</i>		
Nombre de candidats admis sur liste principale :	7	Soit 87.50 % des non éliminés
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire :	0	
Nombre de candidats admis à titre étranger :	0	

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	39.03	(soit une moyenne de : 13.01 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	39.70	(soit une moyenne de : 13.23 / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :	25.53	(soit une moyenne de : 12.76 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	39.70	(soit une moyenne de : 13.31 / 20)

Rappel

Barre de la liste principale :	34.40	(soit un total de : 11.47/20)
<i>(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 ; admission : 2)</i>		

ÉPREUVES DU CAPES INTERNE SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Textes de référence

Modalités d'organisation des concours du Capes :

> [Arrêté du 25 janvier 2021](#)

Les épreuves du concours interne du CAPES de la section langues vivantes étrangères se composent d'une épreuve d'admissibilité (étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le candidat) et d'une épreuve orale d'admission (épreuve professionnelle en deux parties).

- Les épreuves sont notées de 0 à 20.
- Pour l'épreuve d'admissibilité et les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
- Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep)

• Coefficient 1

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21X29,7 cm et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de Raep, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties

- **Coefficient total de l'épreuve : 2**

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

- **Durée de la préparation : 2 heures**
- **Durée de l'exposé : 30 minutes maximum**
- **Durée de l'entretien : 25 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- **Durée : 30 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (RAEP)

Remarques générales :

En tout premier lieu, le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent respecter les consignes de présentation du dossier RAEP spécifiées dans l'arrêté fixant les modalités de l'épreuve : nombre de pages maximum et consignes de mise en page.

Le jury rappelle aux candidats que le dossier Raep est étayé sur leur expérience d'enseignement et surtout sur la prise de recul dans l'analyse de leurs parcours et pratiques. La situation proposée n'est pas un projet de séquence. Le jury recommande donc aux candidats de présenter des situations qui décrivent un travail effectué en classe par le candidat. L'arrêté du 27 avril 2011 précise que « *Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.* » Par conséquent, le candidat qui a développé une situation d'apprentissage réelle aura plus d'aisance pour dresser un bilan réflexif des activités menées et justifier ses choix pédagogiques et didactiques lors de cet échange avec le jury.

Nous rappelons que la maîtrise de la langue française est un critère important. Les dossiers mal rédigés ont été pénalisés car la qualité de la rédaction (syntaxe, lexicque, orthographe) est essentielle : « *Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire quelle que soit sa discipline* » in « *Les dix compétences professionnelles* », B.O. n°29 du 22 juillet 2010. Une relecture minutieuse du dossier est donc indispensable.

Le jury relève aussi les points suivants à améliorer : il convient d'indiquer le niveau de langue attendu (en LVA, LVB ou LVC) ; de réduire le nombre de séances autour d'un seul axe d'étude ; de mentionner le titre de la séquence, la problématique, les objectifs (culturels, linguistiques, pragmatiques) et les modalités d'évaluation. Les supports ne sont pas toujours adaptés (textes trop complexes, vidéos trop longues), les activités, parfois redondantes, sont peu précises ou encore inappropriées (trop simples ou trop complexes). Prendre en considération l'âge et la maturité des élèves est important lors du choix des documents. Il est également essentiel de porter une attention toute particulière à la cohérence de l'enchaînement des séances, à la variété des situations de communications, aux apports linguistiques, à la clarté des consignes, à la pertinence des travaux à faire à la maison.

Certains dossiers comportaient des points forts tels que : variété des supports authentiques, prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, utilisation du numérique, ancrage culturel, distinction entre tâche finale et évaluation sommative.

Première partie : 2 pages maximum

Il s'agit dans cette partie, pour le candidat, de présenter son expérience d'enseignement et de dégager les compétences qu'il a pu acquérir au cours de son parcours avec des repères chronologiques sans présenter un *curriculum vitae*, pour autant. On attend de lui qu'il expose l'évolution de sa pratique avec clarté et précision dans un esprit de synthèse. Les descriptifs de parcours confus sont à proscrire. Il convient en effet de faire ressortir l'intérêt et les acquis d'un parcours professionnel qui n'a, bien évidemment, pas l'obligation d'être absolument linéaire et exhaustif. Il est donc nécessaire que le candidat ne retienne que les compétences développées, représentatives et pertinentes, au regard du concours présenté. Le jury a pu apprécier cette année la capacité de plusieurs candidats à exposer avec clarté les étapes des responsabilités professionnelles qui leur ont été confiées en mettant en lumière leurs acquis.

Deuxième partie : 6 pages maximum

Présentation du dossier pédagogique :

La présentation du dossier pédagogique est un élément important. Une présentation claire, des pages numérotées et des parties identifiées sont autant d'éléments qui en facilitent la lecture. Le jury est en droit d'attendre d'un enseignant une présentation soignée, révélatrice d'un souhait légitime de clarté dans l'exposé des idées et de la démarche. Cette exigence envers lui-même est un prérequis indispensable à tout candidat au métier d'enseignant. Le jury a pris plaisir à lire des dossiers dont la mise en page était structurée et dont la mise en œuvre apparaissait

clairement par le biais de titres et de paragraphes rendant la lecture plus aisée. La présentation aérée, une expression riche et élaborée, mettent en exergue la capacité du candidat à distinguer l'essentiel de l'accessoire. En revanche, cette année encore, le jury déplore chez certains candidats une maîtrise insuffisante des deux langues. Est-il nécessaire de rappeler que tout enseignant doit conduire ses élèves vers une meilleure maîtrise de la langue française et de la langue portugaise ? C'est pourquoi la qualité de l'expression dans les deux langues doit être exemplaire. Cette année, si le jury a observé avec satisfaction une description plus détaillée suivie d'une analyse plus approfondie de la séquence présentée, il n'en reste pas moins que certains dossiers manquaient encore de consistance dévoilant un travail superficiel et une absence de préparation. Il convient donc de rappeler quelques conseils. Pour un grand nombre de candidats, la description des projets et des activités pédagogiques s'est avérée trop succincte. Prérequis, démarches, mises en œuvre, objectifs, tâches, évaluations doivent être explicités clairement. Le jury attend dans l'analyse de la situation exposée une justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques tout comme une réelle prise de recul, ce qui a fait défaut dans les travaux de certains candidats. Les objectifs doivent être vraisemblables, pas trop nombreux ni trop ambitieux et cohérents au regard du niveau concerné et/ou des tâches assignées. Il est important également de proposer plus d'une activité langagière par séance. Les consignes données aux élèves et les objectifs visés doivent être clairement annoncés. Pour finir, le jury précise qu'il est inutile de citer dans la description de la séquence des rituels de classe tels que « Je dis bonjour », « Les élèves se lèvent » ou encore « La sonnerie marque la fin du cours » et qu'il est également préférable d'éviter tout énoncé du type « Le Portugal, le plus beau pays du monde... »

Annexes :

À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages qui ne sauraient excéder dix. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Si ces annexes ne revêtent pas un caractère obligatoire, elles permettent bien souvent d'illustrer les étapes de la mise en œuvre de la séance et les ajustements auxquels l'enseignant doit procéder pour conduire tout ou partie de la classe vers les objectifs visés. La tendance à dépasser le nombre toléré de documents annexes a été corrigée, toutefois, le jury déplore cette année la rareté des documents choisis en annexe, voire leur absence dans les descriptifs de situation d'apprentissage où ils auraient apporté un complément enrichissant et convaincant. Ainsi, de nombreux dossiers font référence à des « fiches-outils » ou à des grilles d'évaluation qu'il eût été pertinent de verser au dossier. Les travaux d'élève apportent un éclairage sur la maîtrise des enjeux didactiques et disciplinaires de l'enseignant, les compétences acquises par les élèves et éventuellement la remédiation à mettre en œuvre.

La réflexion sur le choix des documents figurant en annexe est donc primordiale. Ce sont bien des documents pédagogiques qui sont attendus : document visuel ou textuel, copie d'élève corrigée, exercices proposés, évaluation, correction d'évaluation, etc. Les fiches de grammaire sont à proscrire. Les documents supports de cours sont donc indispensables. Ils doivent être parfaitement lisibles et apporter un réel éclairage sur l'activité décrite. Ils permettent au jury de mieux apprécier la démarche pédagogique. Cependant, il faut savoir limiter leur nombre et choisir les plus significatifs. Il est rappelé ici qu'il convient de numéroter ces documents et d'en indiquer les références et la source, indications évidentes qui ont toutefois fait défaut dans certains dossiers.

Présentation des réalisations pédagogiques :

Le jury attend du candidat qu'il expose l'analyse d'une séquence accompagnée d'une réflexion argumentée sur ses choix didactiques et pédagogiques. Il est inutile de reprendre ou paraphraser les programmes ou les nouvelles modalités du baccalauréat.

Il est tout d'abord indispensable d'annoncer les étapes de la séquence : nombre de séances (qui ne doit pas être excessif, un candidat a annoncé 7 séances !), le niveau visé (3^{ème} LVB, niveau A2-B1 ; T1e LVA niveau B2), le thème d'étude, la problématique, l'ancrage culturel, les objectifs, la tâche finale, l'évaluation. Le jury a parfois noté un manque de cohérence entre la problématique et la réalisation de la tâche. Le jury est ouvert à toute forme d'approche. On attend que les candidats justifient leurs choix. Le pilotage d'une séquence en fonction d'un projet requiert une réflexion sur le choix des supports qui vont être utilisés. Ce choix doit, donc, révéler une approche

critique de la part du candidat qui doit expliquer en quoi ce qu'il retient semble utile et adapté. Les supports doivent être exploitables en cours et permettre d'atteindre les objectifs fixés. Il faut, par ailleurs, proposer un nombre limité d'activités et de documents par séance.

Apprendre le portugais c'est apprendre une langue et découvrir la réalité culturelle des pays lusophones. On s'attachera à proposer aux élèves des documents authentiques : extraits d'œuvres littéraires, poèmes, supports visuels, sonores, etc. Il est particulièrement recommandé aux enseignants exerçant en collège de ne pas négliger l'apport que représente l'étude de textes littéraires bien choisis. Bon nombre de dossiers ont présenté une description très superficielle et imprécise de l'exploitation des documents ou de la mise en activité des élèves. Le jury a également constaté ici et là un manque de cohérence dans l'enchaînement des séances.

Les objectifs linguistiques, les évaluations, les éventuelles remédiations mais aussi les consignes, pour les activités en classe et à la maison, doivent être claires. Si la plupart des candidats ont veillé à annoncer la tâche finale, des incohérences et maladresses persistent : des présentations orales individuelles d'élèves qui n'étaient autres que des écrits oralisés, des tâches finales artificielles. Si le jury a pu lire avec satisfaction des dossiers proposant des documents riches et une problématique originale, signe que l'enseignant a fait preuve d'ambition pour ses élèves, il déplore que d'autres se soient contentés de descriptifs vagues autour de documents pauvres ou inadaptés (vidéo trop longue, activités enfantines telles que des *flashcards*, par exemple) ou encore des activités trop difficiles et incompatibles avec le niveau attendu, l'âge et la maturité des élèves. Cette année, la plupart des candidats a pris soin de proposer des activités langagières diversifiées, indispensables à l'entraînement des élèves, à l'écrit comme à l'oral, en réception comme en production, il est toutefois tout aussi important d'entraîner les élèves à la réalisation de la tâche finale. Le jury souligne l'effort fait par la majorité des candidats pour bâtir des séquences autour de supports authentiques axés sur une dimension culturelle ancrée dans le monde lusophone dans une perspective actionnelle. Toutefois, nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité de diversifier les supports et d'éviter de ne proposer que des documents iconographiques. L'évaluation est importante, toutefois, la terminologie demeure mal maîtrisée : il subsiste de nombreuses confusions entre évaluation « diagnostique, formative et sommative », entre « tâche finale » et « évaluation », entre « entraînement » et « évaluation formative » et il ne s'agit en aucun cas de proposer une activité notée à chaque séance. La vérification des acquis doit être réfléchie et pertinente et le jury note avec satisfaction que quelques candidats, dans une démarche constructive de remédiation, ont su mettre en avant des aides ciblées dans le cas de classes hétérogènes. Cette mise en œuvre est le signe d'une réflexion menée par le candidat sur sa pratique et traduit une capacité de réactivité pour proposer, en cours, des ajustements par suite des décalages entre les objectifs initiaux et les effets obtenus. Il convient donc de rappeler que le jury attend du candidat une prise de recul constructive qui mette en exergue les écueils rencontrés au fil des activités ainsi que les solutions réellement proposées.

Conclusion :

Les candidats admissibles se sont préparés avec sérieux. Le jury a pu lire avec satisfaction des dossiers qui témoignent d'une réelle volonté chez ces futurs enseignants d'étayer leur présentation sur des modalités de mise en œuvre convaincantes, en justifiant leur choix, en identifiant les besoins des élèves et en développant une analyse réflexive sur leur pratique. Le jury n'attend pas la présentation d'une séquence impeccable mais plutôt l'exposé, dans une langue claire et précise, d'une expérience et d'une capacité à faire évoluer une pratique pédagogique à partir d'une réflexion très personnelle prenant appui sur la réalité quotidienne du terrain où il exerce.

Points à améliorer : Structuration du dossier RAEP (qualité et pertinence des annexes) ; qualité de la réalisation pédagogique (thématique, problématique, clarté des objectifs, pertinence de la tâche finale) ; maîtrise des enjeux disciplinaires, didactiques et pédagogique (construction de la séquence, mise en activité actionnelle, cohérence de l'évaluation), activités en dehors de la classe ; prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ; maîtrise de la langue française.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve professionnelle en deux parties.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat se voit remettre un dossier intitulé « collège » ou « lycée » constitué d'un corpus de documents textuels, iconographiques, audios et/ou vidéos. Il dispose d'un temps de préparation de 2h pour élaborer une séquence pédagogique à partir des supports proposés. L'épreuve consiste en un exposé de 30 minutes maximum au cours duquel le candidat présente la séquence élaborée. Cet exposé est suivi d'un entretien de 25 minutes : les membres du jury questionnent le candidat en prenant appui sur son propos. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Remarques générales :

Le jury constate que les candidats se sont préparés à l'épreuve orale d'admission avec sérieux malgré des parcours professionnel diversifiés. Les dossiers sont remis aux candidats de façon aléatoire sans tenir compte de l'établissement d'exercice (collège ou lycée). Cette épreuve exige des candidats une bonne connaissance des déclinaisons culturelles et linguistiques des programmes du second degré (cycles 3 et 4 ; axes de la classe de seconde et du cycle terminal). Le jury se réjouit de constater que les candidats admissibles ont une bonne connaissance des programmes en vigueur et des documents ressources. Les candidats ont aussi montré qu'ils connaissaient la diversité culturelle des pays de langue portugais (Portugal, Brésil, Afrique et Asie lusophone). Quelle que soit l'aire géographique à laquelle il appartient, un professeur de portugais est avant tout un professeur ouvert sur la « lusophonie » : il doit faire vivre cette ouverture linguistique et culturelle en élargissant et en approfondissant inlassablement ses connaissances.

Le jury est particulièrement attentif à la correction de la langue, encore insuffisante chez quelques candidats. Il tient à rappeler que la maîtrise de la langue française écrite et orale est une compétence professionnelle nécessaire pour pouvoir coopérer au sein d'une équipe ou avec les parents et les partenaires de l'établissement.

Les candidats admis ont été capables d'élaborer une séquence structurée.

Le déroulement et les consignes pour cette cette épreuve d'exploitation pédagogique de documents sont insérées le dossier remis au candidat. Il convient de les lire avec beaucoup d'attention pour pouvoir construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte en compte la diversité des élèves.

Le jury propose d'apporter ici quelques recommandations d'ordre général destinées à aider les futurs candidats dans la préparation de l'épreuve :

- Consacrer la durée de trente minutes à l'exposé exclusif du projet pédagogique.
- Introduire puis annoncer et respecter le plan qui indique clairement les différentes étapes de leur séquence.
- En introduction, il convient bien entendu de présenter le thème du dossier, le niveau visé par la séquence et la classe à laquelle elle s'adresse. Il est important également d'inscrire la séquence dans les thématiques culturelles des programmes, de définir des objectifs, d'identifier la problématique qui sera le fil conducteur de la séquence.
- Annoncer la tâche finale avant de dérouler le contenu des séances permet de démontrer au jury qu'elle est bien l'aboutissement cohérent du parcours d'apprentissage proposé.
- Cette épreuve se déroulant en français, il est fortement conseillé aux candidats d'approfondir leur maîtrise de la langue française et de soigner leur expression orale.

Observations du jury

Le sens et l'intérêt de chacun des documents :

La présentation de tous les documents est obligatoire. Toutefois, le temps consacré doit être mesuré de manière à ne pas écarter la présentation du projet de séquence pédagogique qui est au cœur des attendus. Cette présentation doit être orientée par l'exploitation pédagogique des documents pour pouvoir mieux justifier le rejet de certains d'entre eux.

Structure de l'exposé :

À la suite de cette première étape, le candidat doit indiquer la classe à laquelle il destine sa séquence en respectant bien la mention « collège » ou « lycée » portée sur le dossier. S'il écarte des documents, si les raisons qui ont motivé ce choix n'ont pas été expliquées lors de la première étape, il est encore pertinent de le faire brièvement. Il convient d'énoncer ensuite les objectifs généraux et de présenter le scénario pédagogique en indiquant la séance qui fera l'objet d'une explicitation détaillée. La plupart des candidats ont opté pour la première séance mais il est tout à fait possible de présenter la dernière. Cet exposé constitue le moment phare de la prestation orale et manifeste le degré de maîtrise théorique, pratique et réflexive du candidat.

Les candidats ont inscrit leur séquence dans une thématique ou un axe. Le jury profite de la rédaction de ce rapport pour rappeler aux futurs candidats qu'une séquence ne peut s'inscrire dans un seul axe. En revanche, il est possible d'illustrer un axe au travers de deux séquences différentes qui peuvent être proposées de façon consécutive ou espacée dans le temps pour permettre aux élèves de revenir de façon spiralaire sur des connaissances acquises précédemment en les revisitant à l'aune de nouveaux documents.

Quelques recommandations :

Lecture individuelle, à voix haute ou silencieuse : à proposer après la phase de compréhension. La mise en voix du texte peut faire l'objet d'une évaluation orale, qui sera formative et non sommative.

Les activités de repérage des informations en compréhension de l'écrit ou de l'oral doivent être explicites pour permettre un accès progressif et différencié au sens et développer les compétences individuelles de compréhension de l'explicite et de l'implicite. Il est donc préférable de varier les tâches et de réserver « vrai/faux » et « QCM » pour une phase ultérieure, plutôt évaluative.

Les candidats proposent parfois des activités où l'interaction collective, professeur/groupe classe, est frontale. Il est nécessaire de varier les modalités de travail en proposant aussi des tâches à réaliser en groupes, en binômes, car elles sont plus adaptées aux situations d'hétérogénéité.

Le jury incite les candidats à limiter l'usage du français en classe et rappelle que l'amélioration des compétences langagières passe par une exposition immersive à la langue étrangère enseignée. Les consignes seront donc en la langue cible ou à la rigueur bilingues.

Points à améliorer : structuration de la séquence ; distinguer entraînement et évaluation ; progressivité des apprentissages ; intégration de la maîtrise de la langue par les élèves ; utilisation d'un langage précis et adapté ; justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.

Le candidat prend connaissance du document authentique, en présence du jury, lors de deux écoutes successives, interrompues par une pause de 30 secondes. Après la deuxième écoute – et une dernière pause d'une minute – le candidat est invité à faire la synthèse en portugais de ce qu'il vient d'entendre pendant dix minutes maximum sans que le jury n'intervienne. Cette restitution est suivie d'un entretien avec les membres du jury, toujours en portugais, à partir de ce support et ce, pendant vingt minutes.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cette deuxième partie de l'épreuve d'admission, d'une durée totale maximale de 30 minutes se déroule exclusivement en langue portugaise.

Tous les documents proposés lors de cette session du Capes interne étaient des pistes audios authentiques d'une durée de 03 :00 minutes.

Titres des documents audios proposés aux candidats :

- AUDIO 1 : CARNAVAL DE TORRES VEDRAS (Portugal)
- AUDIO 2 : CORTE E COSTURA (Portugal)
- AUDIO 3 : FAMÍLIAS BRASILEIRAS CONTAM COMO OS FILHOS SE ADAPTAM ÀS ESCOLAS PORTUGUESAS (Brésil/Portugal)
- AUDIO 4 : PREÇO DO GRÃO DE CAFÉ (Brésil)

L'objectif de l'épreuve de compréhension et d'expression est de mesurer les aptitudes des candidats à comprendre les informations contenues dans un document sonore et à en rendre compte avec cohérence, clarté, fluidité, aisance et précision. Elle permet également d'apprécier leurs qualités d'analyse et de synthèse, le degré de maîtrise de l'expression orale, tout comme leurs connaissances culturelles dans les domaines qui touchent le monde lusophone.

Le jury attend du candidat une introduction succincte pour expliciter le contexte du document, la problématique et les enjeux qu'elle soulève. La restitution du sens, qui ne se limite pas à la paraphrase des propos entendus, doit refléter une compréhension étendue, détaillée et donner lieu à une présentation structurée et cohérente des points pertinents, particuliers et secondaires.

Le degré de compréhension et de production orale des candidats admis est très satisfaisant. Certains ont été capables de s'appuyer sur leurs connaissances pour mettre en perspective, contextualiser, le document. Toutefois, cette ouverture vers une réflexion plus large ne peut en aucun cas se substituer à un compte-rendu précis et détaillé du document proposé pour attester la capacité à comprendre « nativement » le document. Établir ensuite des liens avec d'autres enjeux plus globaux pourra être apprécié par le jury.

Certains candidats ont rencontré des difficultés pour repérer les locuteurs dont l'identification n'était pas explicite, la voix étant le fil conducteur de repérage. Le jury rappelle qu'un entraînement régulier à partir de supports audio ou vidéo couvrant les différentes normes aidera les candidats à progresser et à répondre aux exigences de cette épreuve. Par ailleurs, il est indispensable que les candidats s'intéressent à l'actualité en général et bien évidemment à celle de l'ensemble des pays lusophones.

Le jury rappelle l'importance de la prise de notes lors des deux écoutes, étape déterminante pour une restitution approfondie et pour la qualité de la communication et de l'interaction avec le jury. Le jury recommande de commencer à prendre des notes dès la première écoute, notamment pour le repérage d'informations chiffrées. Outre la prise de notes, le candidat doit mobiliser aussi sa mémoire. Il convient de préciser que pendant la restitution, il n'est pas utile de tirer impérativement un lien entre le thème du document audio et les programmes en vigueur.

Outre l'aptitude à comprendre la langue qu'ils seront amenés à enseigner, cette épreuve permet au jury d'évaluer la qualité de l'expression des candidats lors de l'exposé et durant l'entretien. Un concours de recrutement de futurs enseignants de langue vivante mesure le degré de maîtrise de la langue étrangère et cette épreuve permet au jury d'en apprécier le niveau. Si la majorité des candidats attestent une capacité à s'exprimer avec aisance dans une langue native, fluide et riche, d'autres ont parfois rencontré des difficultés lexicales, grammaticales et phonologiques.

Le jury a consacré quelques minutes de l'entretien (entre 5 et 10) au dossier RAEP. Le jury tient à préciser que l'entretien qui suit la présentation du candidat est un moment d'analyse réflexive. Les questions du jury ont vocation à créer une interaction et à permettre au candidat de développer une justification argumentée de certains choix didactiques. C'est l'occasion pour le candidat de montrer sa capacité à prendre en compte les remarques du jury, à nuancer son propos ou à réorienter sa démarche. Le jury a apprécié les candidats capables de réfléchir à voix haute, de s'interroger, de chercher des pistes d'amélioration et de remédiation.

EXEMPLE DE TRAITEMENT D'UN DOSSIER

Dossier collège n°2

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Document 1 : vidéo [História de uma gata](#)
- Document 2 : paroles de la chanson [História de uma gata](#)
- Document 3 : document iconographique [O abandono de animais é crime!](#)
- Document 4 : document iconographique [Tirinha amigo](#)
- Document 5 : audio [O meu cão](#)
- Document 6 : Declaração universal dos direitos dos animais

LE SENS ET L'INTÉRÊT DES DOCUMENTS :

Les six documents proposés abordent le thème des animaux de compagnie en mettant particulièrement l'accent sur les droits et devoirs des humains et le respect dû aux animaux.

Document 1 : il s'agit d'une vidéo de 3 minutes 24 sous forme de dessin animé illustrant la chanson brésilienne interprétée par Nara Leão, *História de uma gata*. Ce document offre l'avantage d'être sous-titré, ce qui permet un accès immédiat au sens. Il pourra également être utilisé en compréhension orale en ne conservant que l'audio.

Document 2 : ce deuxième document reprend le texte de la chanson précédemment proposée, *História de uma gata* et se prêtera plus particulièrement à un travail de compréhension écrite.

Document 3 : le document proposé est une affiche éditée par la préfecture de *Itapema* et La *Fundação ambiental – Área costeira de Itapema*. Elle est illustrée par sept animaux de compagnie et est associée à deux slogans : «*Não abandone quem sempre esteve do seu lado*» et «*O abandono de animais é CRIME*». Elle vise à alerter sur l'abandon des animaux de compagnie et pourra donner lieu à un travail d'expression orale en interaction sous la forme d'un débat.

Document 4 : cette très courte bande dessinée brésilienne et humoristique est composée de trois vignettes qui présentent une brève discussion entre un enfant déclarant que le crapaud est le meilleur ami de l'homme et une femme. D'abord facile, elle pourra faire réagir les élèves de collège et permettre un travail d'oral en interaction.

Document 5 : le document audio *O meu cão*, d'une durée de 51 secondes, est extrait de la banque d'enregistrements Audiolingua ; un jeune portugais y parle de son chien, de son caractère et de ses activités. Ce fichier pourra être utilisé en tant que support de compréhension orale.

Document 6 : tiré du site <http://www.suipa.org.br>, ce document écrit, simple d'accès, est *A declaração universal dos direitos dos animais* et propose dix articles couvrant plusieurs thématiques mais ciblant toujours le respect envers les animaux, domestiqués ou sauvages, et les soins qui leur sont dus. Il pourra être enrichi et complété par un travail de réflexion en classe.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous proposons ici des pistes d'exploitation des documents qui feront l'objet d'un choix de la part du professeur en fonction de son projet pédagogique. L'exploitation sera adaptée et affinée selon les difficultés rencontrées par le public destinataire.

A- La classe destinataire.

Ces supports pourront permettre d'élaborer une séquence destinée à une classe de 6^{ème} bilangue ou de 5^{ème} LV2, niveau A1+ / A2 du CECRL et s'inscrire dans la thématique « La personne et la vie quotidienne » dont peut faire partie le sujet des animaux de compagnie et leur importance au sein de la famille et de la vie de tous les jours.

Le projet de fin de séquence sera la présentation orale en continu de son animal de compagnie et des soins qui lui sont prodigués.

B- Vous préciserez les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains :

Tous les documents sont conservés pour cette séquence puisqu'ils sont adaptés thématiquement ou linguistiquement à l'âge et au niveau du public cible et abordent des aspects et des points de vue complémentaires qui permettront d'élargir et d'enrichir la réflexion et la prise de parole des élèves.

C- Vous préciserez vos objectifs et la progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves :

Les objectifs :

Objectifs linguistiques Et phonologiques	Objectifs pragmatiques	Objectifs culturels
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre le lexique lié aux animaux. • Présenter et décrire un animal. • Employer les verbes au <i>presente</i> et au <i>pps</i>. <i>Eu ganhei, Eu adotei, Eu tive, eu encontrei.</i> • Etablir la comparaison pour émettre un rapport de supériorité et ou infériorité avec les expressions : <i>mais (do) ... que ; menos ... (do) que.</i> • Donner son avis, exprimer son opinion : <i>eu acho que, eu penso que, para mim.</i> • Reproduire les schémas intonatifs des phrases déclarative, exclamative et interrogative • Repérer les sons / en fin de phrase, les diphtongues <i>ei</i> et <i>ou</i> en fin de mots. 	<ul style="list-style-type: none"> •Établir un contact social (présentation, salutations, remerciements). • Exprimer ses goûts. • Présenter son animal de compagnie ou celui qu'il aimerait avoir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élèves à la campagne éducative <i>Dezembro Verde</i> au Brésil. • Découvrir les artistes Brésiliens Chico Buarque et Nara Leão.

Les compétences visées par cette séquence sont rattachées aux domaines du socle suivants :

Domaine 1 - Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère

- Lire et comprendre à l'écrit. Écrire et réagir à l'écrit, écouter et comprendre, s'exprimer à l'oral et l'interaction en continu

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre

- Définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe ; rechercher des informations dans différents médias ; utiliser des outils numériques pour réaliser une production.

Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen

- Exprimer des émotions ressenties ; dépasser des clichés et des stéréotypes.

La progression et les activités langagières travaillées :

Séance	Document support	Activités langagières
Séance 1	Chanson en MP3, paroles et vidéo <u>História de uma gata</u>	C.O. + E.O.C.
Séance 2	Audio <u>O meu cão</u>	C.O. + E.E.
Séance 3	Declaração universal	C.E. + E.O.I. + E.E.
Séance 4	Affiche <u>O abandono de animais é crime</u> + BD <u>Tirinha amigo</u>	C.E. + E.E. + E.O.I.
Tâche finale	Image d'un animal choisi et de sa carte d'identité pour présentation	E.O.I.

Séance 1 : chanson História de uma gata.

Le premier document ouvrant la séquence sera la chanson extraite de la vidéo sous forme de MP3 associée à une activité de compréhension orale permettant, à partir de différents exercices, de reconstituer l'intégralité des paroles. Les élèves se voient distribuer le « squelette » du texte, avec autant de tirets que de mots manquants, qui sera associé aux consignes de travail ci-dessous qui permettront de retrouver les mots de la chanson. Le professeur, en fonction du niveau des élèves et de la présence éventuelle d'élèves lusophones, pourra décider d'un éventuel travail en binômes qui réduira le temps passé sur cette activité. Il proposera plusieurs écoutes et pourra procéder de deux façons différentes :

- corriger une activité après l'autre et demander aux élèves / aux binômes de compléter les paroles au fur et à mesure ;
- proposer l'ensemble des activités de reconstitution et faire une correction collective finale.

La phase de correction sera mise en place grâce à la diffusion du clip puisqu'il présente l'avantage d'être légendé. Pour rendre l'activité encore plus attractive, elle peut donner lieu à un concours entre élèves / binômes en fonction des mots manquants, erronés ou mal orthographiés (par exemple, 4 erreurs = 1 point en moins).

História de uma gata	
<p>__ __ __ __ __ era __ __ __ __ __ __ __ __ __ __, __ __ __ __ __ Todo __ __ __ __ __ - __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ bom __ __ __ __ __ de __ __ __ __ __</p> <p>Me __ __ __ __ __, todo __ __ __ __ __ Fique __ __ __ __ __, não __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ é __ __ __ __ __ na __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ à luz __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ pela __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ vão __ __ __ __ __</p> <p>__ __ __ __ __, __ __ __ __ __ nascemos __ __ __ __ __ Porém __ __ __ __ __ nascemos __ __ __ __ __ __ __ __ __ __, __ __ __ __ __ senhorio __ __ __ __ __, __ __ __ __ __ reconhecerás</p> <p>__ __ __ __ __ manhã __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ Sem __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ causa __ __ __ __ __</p>	<p>1a parte: <i>Sublinha as palavras que reconheces :</i> almofada / amor / rua / dia / mesmo / mais / mundo / rato</p> <p>2ª parte: <i>Copia no texto a última palavra de cada verso:</i> rua / lua / momento / assim / vento / sua <i>Sublinha as palavras que reconheces:</i> senhor / tome / como / diziam / noite / rico / ficar / porque / tantos</p> <p>3ª parte - refrão: <i>Completa as lacunas</i></p> <p>4ª parte: <i>Copia no texto as expressões da 4ª parte:</i> sem almofada / eu voltei / fui barrada / da cantoria</p> <p>5ª parte: <i>Copia no texto a última palavra de cada verso:</i></p>

Mas _____ meu _____ _____ no _____ da _____ Pela _____ _____ mais _____, mais _____ Numa _____ _____ de _____ sai _____	serenata / gataria / dia / assim / lata / gata <i>Sublinha as palavras que reconheces:</i> virando / dono / cantando / nunca / agora / ódio / meio 6ª parte – refrão
--	---

Les paroles de la chanson donneront ensuite lieu à une activité de compréhension écrite, les élèves pouvant s'aider des images du clip pour affiner leur approche du texte : il s'agira d'organiser au tableau une grille en deux parties compilant les avantages et les inconvénients d'être un chat des rues ou un chat d'appartement en repérant les différents éléments dans le texte. Les élèves pourront imaginer, dans une phase orale, d'autres arguments en faveur de l'un ou l'autre des aspects abordés pour compléter la grille.

Ensuite, en binôme, les élèves formuleront des phrases comparatives à propos de la vie d'un chat de rue et d'un chat d'appartement en utilisant les expressions : *mais (do) ... que ; menos (do) ... que*

	Gato da rua	Gato de apartamento
Vantagens	É livre...	Tem almofada. Tem comida. Não toma vento...
Desvantagens	É pobre...	

Pour travailler la prononciation, la prosodie et l'intonation, le professeur pourra constituer de petits groupes et donner comme travail à la maison de s'entraîner à chanter une partie de la chanson. Lors de la séance suivante, chaque groupe devra veiller aux enchaînements et interpréter sa partie.

Séance 2 : audio O meu cão.

L'exploitation de ce fichier audio sera associée à la rédaction de la carte d'identité du chien présenté : nom, race, qualités, défauts et activités pourront être repérés par les élèves afin de compléter une fiche préparée par le professeur qui leur sera distribuée. Trois écoutes seront proposées et la correction se fera collégialement.

Pour s'entraîner à la prise de parole en continu, indispensable à la tâche finale, les élèves seront invités à réfléchir à une présentation de l'animal à partir de la carte d'identité et sans autre prise de notes. L'enseignant choisira certaines de leurs phrases pour constituer la trace écrite au tableau qui sera copiée dans les cahiers.

Cette carte d'identité constituera la tâche intermédiaire. Les élèves remploieront le vocabulaire lié aux animaux travaillé dans les séances précédentes.

Séance 3 : Declaração Universal dos Direitos dos Animais.

Après la distribution du texte et une lecture faite par l'enseignant, les élèves seront invités à relire plusieurs fois le document et à lister dans leur cahier les droits des animaux et les devoirs des hommes envers eux. Il sera bienvenu d'insister sur l'expression de l'obligation qui apparaît à maintes reprises dans les articles proposés ; le professeur pourra ajouter l'expression «*ter que*» afin d'enrichir l'expression des élèves lors de la deuxième phase du cours qui donnera lieu à une activité d'expression orale en interaction: la classe pourra créer d'autres articles et débattre des choix et des idées proposés. Le professeur relancera éventuellement le débat à l'aide de questions de type «*Na tua opinião, qual é o artigo mais importante da declaração e porquê?*», «*O que é que pensam dos zoológicos?*», «*O que é que pensam das experiências científicas com animais?*»... Pour donner leur avis, les élèves pourront utiliser les expressions «*na minha opinião*», «*para mim*», «*julgo que*», «*acho que*»...

Un court exercice d'expression écrite, à l'aide du dictionnaire, pourra être donné comme travail à la maison en reprenant une des questions soulevées pendant le débat.

Séance 4 : l'affiche O abandono de animais é crime et la BD Tirinha amigo.

Pour cette dernière séance, un travail de description et d'interprétation sera proposé en petits groupes, chacun d'eux se voyant remettre un des deux documents ainsi qu'un dictionnaire, aide indispensable. Sera également distribuée une grille de présentation organisée en items allant de l'explicite (couleurs, animaux ou personnages, situation, slogan...) vers l'implicite (public visé, message...). Le professeur vérifiera la bonne exécution de l'activité en passant dans les groupes. Dans un deuxième temps, et une fois la grille validée par l'enseignant, les élèves seront invités à inventer quelques questions sur leur document qui seront proposées aux groupes ayant travaillé sur l'autre support. Cette activité d'interaction orale permettra de réactiver les expressions d'opinion, voire d'apporter de nouvelles structures telles que «*não concordo*» ou «*acho que não*».

Tâche finale : Présenter son animal de compagnie ou celui qu'il aimerait avoir.

Pour la tâche finale, les élèves présenteront à l'oral leur animal à partir de la carte d'identité produite dans les séances précédentes. Pendant la présentation chaque élève abordera les points suivants dans la carte d'identité : nom, race, âge, description physique, comment il a eu l'animal, les soins qu'il apporte à son animal et les activités pratiquées avec lui.

Ils seront désignés à travers d'un tirage au sort avec l'aide de l'outil numérique *wordwall*. La roue est composée par des photos de leurs animaux ou de celui qu'ils aimeraient avoir.

Les camarades écoutent leur présentation et prennent de notes pour poser des questions à leur camarade à chaque fin de présentation.

DOSSIER **COLLÈGE** N°1

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

*Cette partie de l'épreuve comporte un **exposé** suivi d'un **entretien***

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

A. Exposé :

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité **ou** d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire ;
 - les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou de la dernière heure de cours.

B. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER **COLLÈGE** N° 1

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 6 documents :

Document n°1 : Document iconographique *Capoeira jogo ou dança de guerra*

Document n°2 : Vidéo *História da capoeira.mp4*

Document n°3 : Vidéo *Instrumentos básicos de capoeira.mp4*

Document n°4 : Texte « *Prática da capoeira* »

Document n°5 : Audio *Capoeira roda.mp3*

Document n°6 : Paroles audio « *Capoeira roda* »

JOGANDO CAPOEIRA OU DANÇA DE GUERRA



Jean-Baptiste DEBRET, 1834
Disponível sur : <http://histgastronomia.blogspot.com>
[Consulté le 14 février 2022]

Document n°2

Document n°3

À consulter sur l'ordinateur

Document n°2 : Vidéo *História da capoeira*.mp4

Document n°3 : Vidéo *Instrumentos básicos de capoeira*.mp4

PRÁTICA DA CAPOEIRA

A capoeira é uma representação cultural que mistura esporte, luta, dança, cultura popular, música e brincadeira. Caracteriza-se por movimentos ágeis e complexos, onde são utilizados os pés, as mãos e elementos ginástico-acrobáticos. Diferencia-se das outras lutas por ser acompanhada de música.

- 5 Um dos significados da palavra capoeira refere-se às áreas de mata rasteira do interior do Brasil.

10 A luta de defesa pessoal, que é reconhecida também como dança, foi desenvolvida por escravos africanos trazidos ao Brasil, já que o Brasil foi o maior receptor da migração de escravos, com 42% de todos os escravos enviados através do Atlântico durante o século XVI, quando Portugal enviou escravos para a América do Sul, oriundos da África Ocidental.

A capoeira é disputada por duas pessoas que se defrontam no meio de uma roda formada por outros capoeiristas, ao som de palmas e berimbaus. O objetivo do jogo é derrubar o adversário.

- 15 O berimbau, principal instrumento que proporciona o som característico, é construído por um pedaço de pau, um pedaço de arame e uma cabaça. A base do jogo é a ginga, pois essa é uma importante forma de ataque e defesa do capoeirista. Na roda de capoeira o praticante manifesta seu conhecimento e desenvolvimento sobre a atividade

20 A capoeira desenvolveu-se principalmente na Bahia e difundiu-se por vários estados, como o Rio de Janeiro, São Paulo e Pará.

A prática da capoeira trabalha a coordenação motora, aprimora a flexibilidade, equilíbrio e destreza, alivia as tensões do dia a dia, proporciona criatividade e liberdade de movimentos.

Disponível sur : <https://mundoeducacao.uol.com.br>
[Consulté le 14 février 2022]

Document n°5

À consulter sur l'ordinateur

Document n°5 : Audio *Capoeira roda*.mp3

A RODA JÁ COMEÇOU

A roda já começou
Sinto o corpo arrepiar
Entre nessa energia,
Capoeira Brasil vai passar
A roda já começou
Sinto o corpo arrepiar
Entre nessa energia,
Capoeira Brasil vai passar
Ei você
Que passa e nos olha jogar
Que sente seu corpo arrepiar
Entre nessa e aprenda também
Então vem
Que essa ginga de corpo é herança
Mandingueiro que nunca se cansa
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Nós somos capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
É tão lindo
O aú, meia-lua, envergado
O corpo todo suado
A palma e o couro também
Então vem
Que essa ginga de corpo é herança
Mandingueiro que nunca se cansa
Nós somos capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô
Você viu capoeira Brasil
lô, iô, iô, iô

Disponível sur : <https://www.lettras.mus.br>
[Consulté le 14 février 2022]

DOSSIER **COLLÈGE** N°2

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

C. Exposé :

4. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
5. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité **ou** d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire ;
 - les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
6. Vous exposerez la préparation détaillée de la première **ou** de la dernière heure de cours.

D. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER Collège N°2

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 6 documents :

Document n°1 : Vidéo *História de uma gata*, cantada por Nara Leão.mp4

Document n°2 : Paroles de la chanson, *História de uma gata*

Document n°3 : Document iconographique – “Não abandone”

Document n°4 : Document iconographique – “Tirinha_amigo”

Document n°5 : Audio “O meu cão”.mp3

Document n° 6 : Texte “Declaração Universal dos Direitos dos Animais”

Document n°1

A CONSULTER SUR L'ORDINATEUR



Document n°1 : Vidéo *História de uma gata*

HISTÓRIA DE UMA GATA



O meu mundo era o apartamento
Detefon, almofada e trato
Todo dia filé-mignon
Ou mesmo um bom filé... de gato

Me diziam, todo momento
Fique em casa, não tome vento
Mas é duro ficar na sua
Quando à luz da lua
Tantos gatos pela rua
Toda a noite vão cantando assim

Nós, gatos, já nascemos pobres
Porém, já nascemos livres
Senhor, senhora ou senhorio
Felino, não reconhecerás

De manhã eu voltei pra casa
Fui barrada na portaria
Sem filé e sem almofada
Por causa da cantoria

Mas agora o meu dia a dia
É no meio da gataria
Pela rua virando lata
Eu sou mais eu, mais gata
Numa louca serenata
Que de noite sai cantando assim

Nós, gatos, já nascemos pobres
Porém, já nascemos livres
Senhor, senhora ou senhorio
Felino, não reconhecerás

Chico BUARQUE, *Os Saltimbancos*, 1977





Não 
Abandone
quem sempre esteve
do seu lado!

NÃO ABANDONE - NÃO ABANDONE - NÃO ABANDONE

#DezembroVerde

O abandono de animais é CRIME!
Lei federal 9.605/98

 **PREFEITURA DE Itapema** | **FAACI**
FUNDAÇÃO AMBIENTAL ÁREA
COSTEIRA DE ITAPEMA



Document n°5

À CONSULTER SUR L'ORDINATEUR

Document n°5 : Audio « O meu cão ».mp3

DECLARAÇÃO UNIVERSAL DOS DIREITOS DOS ANIMAIS

1. Todos os animais têm o mesmo direito à vida.
2. Todos os animais têm direito ao respeito e à proteção do homem.
3. Nenhum animal deve ser maltratado.
4. Todos os animais selvagens têm o direito de viver livres no seu habitat.
5. O animal que o homem escolher para companheiro nunca deve ser abandonado.
6. Nenhum animal deve ser usado em experiências que lhe causem dor.
7. Todo ato que põe em risco a vida de um animal é um crime contra a vida.
8. A poluição e a destruição do meio ambiente são considerados crimes contra os animais.
9. Os direitos dos animais devem ser defendidos por lei
10. O homem deve ser educado, desde a infância, para observar, respeitar e compreender os animais.

<https://www.suipa.org.br>

Quer saber mais sobre defesa dos animais?

Acesse <http://www.suipa.org.br/> e fique por dentro!

DOSSIER **LYCÉE** N°1

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

E. Exposé :

7. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
8. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité **ou** d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire ;
 - les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
9. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou de la dernière heure de cours.

F. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER **Lycée** N° 1

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 6 documents :

Document n°1 : Texte Pessoa « Autopsicografia »

Document n°2 : Vidéo Jobim *Autopsicografia*.mp4

Document n°3 : Document iconographique – « Cesta básica1 »

Document n°4 : Document iconographique – « Cesta básica2 »

Document n°5 : Vidéo *Leitura*

Document n°6 : Texte « A menina da livraria »

AUTOPSILOGRAFIA

O poeta é um fingidor.
Finge tão completamente
Que chega a fingir que é dor
A dor que deveras sente.

E os que lêem o que escreve,
Na dor lida sentem bem,
Não as duas que ele teve,
Mas só a que eles não têm.

E assim nas calhas da roda
Gira, a entreter a razão,
Esse comboio de corda
Que se chama o coração.

Fernando PESSOA, *Cancioneiro*, 1932.

Document n°2

À CONSULTER SUR L'ORDINATEUR

Document n°2 : Vidéo Jobim *Autopsicografia*.mp4

TEM GENTE QUE NÃO TEM TEMPO PARA LER. E TEM GENTE QUE NÃO TEM LIVRO.

LEITURA ALIMENTAR

VOCÊ DOA UM LIVRO. NÓS O INCLUIMOS EM UMA CESTA BÁSICA.

EM BREVE, VOCÊ PODERÁ FAZER A SUA DOAÇÃO. SAIBA MAIS EM WWW.LEITURAAIMENTA.COM.BR

Document n°4

CENÁRIO

O BRASILEIRO LÊ,
EM MÉDIA,
2,1 LIVROS
POR ANO

75%
DA POPULAÇÃO
NUNCA ESTEVE
NUMA BIBLIOTECA

HÁ MAIS LIVRARIAS
NA CAPITAL
DA ARGENTINA >
DO QUE
EM TODO
O BRASIL

COMO PODEMOS TORNAR A LITERATURA
ACESSÍVEL A TODOS, INDEPENDENTEMENTE
DE
CLASSE, EM UM PAÍS TÃO VASTO?

IDEIA

No Brasil, as empresas devem, por lei, dar aos seus empregados de baixa renda uma cesta básica de alimentos capaz de sustentar a família por um mês. O que fizemos foi simples. Em parceria com a cadeia de livrarias Livraria da Vila e Cesta Nobre - um dos maiores produtores de cestas básicas do país - encorajamos as pessoas a doar seus livros para serem incluídos em milhares de cestas básicas entregues a famílias em todo o país.

PROJETO LEITURA ALIMENTA

UMA FORMA INOVADORA DE LEVAR LIVROS QUE NÃO SÃO MAIS LIIDOS ÀS FAMÍLIAS QUE NÃO TÊM NADA PARA LER. AS PESSOAS DOARAM SEUS LIVROS. NÓS OS INCLUÍMOS EM CESTAS BÁSICAS.



OS LIVROS SÃO DOADOS
NAS LOJAS DA LIVRARIA DA VILA...



...TRANSPORTADOS PARA A CESTA NOBRE...



...INCLUÍDOS EM CESTAS BÁSICAS...



...E DISTRIBUÍDOS ÀS FAMÍLIAS DE BAIXA RENDA.

Cartazes e anúncios impressos

O dinheiro de nossos e-books se transformou em livros reais

Mídia In-store / PDV

Fan Page



COM UM INVESTIMENTO DE
R\$ 20.000,00
GERAMOS QUASE
R\$ 3.400.200,00
EM MÍDIA GRATUITA

EM APENAS TRÊS MESES,
50.000 LIVROS
FORAM DOADOS

O PROJETO SERÁ LEVADO
A OUTROS ESTADOS

POR DEMANDA POPULAR,
UMA PETIÇÃO FOI CRIADA
PARA TRANSFORMAR A
IDEIA EM LEI



Document n°5

À consulter sur l'ordinateur

Document n°5 : *Video Leitura*

A MENINA DA LIVRARIA

Ela era gorda, baixa, sardenta e de cabelos excessivamente crespos, meio arruivados. Tinha um busto enorme; enquanto nós todas ainda éramos achatadas. Como se não bastasse, enchia os dois bolsos da blusa, por cima do busto, com balas. Mas possuía o que qualquer criança devoradora de histórias gostaria de ter: um pai dono de livraria.

Pouco aproveitava. E nós menos ainda: até para aniversário, em vez de pelo menos um livrinho barato, ela nos entregava em mãos um cartão-postal da loja do pai. Ainda por cima era de paisagem do Recife mesmo, onde morávamos, com suas pontes mais do que vistas. Atrás escrevia com letra bordadíssima palavras como «data natalícia» e «saudades».

Mas que talento tinha para a crueldade. Ela toda era pura vingança, chupando balas com barulho. Como essa menina devia nos odiar, nós que éramos imperdoavelmente bonitinhas, esguias, altinhas, de cabelos livres. Comigo exerceu com calma ferocidade o seu sadismo. Na minha ânsia de ler, eu nem notava as humilhações a que ela me submetia: continuava a implorar-lhe emprestados os livros que ela não lia.

Até que veio para ela o magno dia de começar a exercer sobre mim uma tortura chinesa. Como casualmente, informou-me que possuía *As reinações de Narizinho*, de Monteiro Lobato.

Era um livro grosso, meu Deus, era um livro para se ficar vivendo com ele, comendo-o, dormindo-o. E completamente acima de minhas posses. Disse-me que eu passasse pela sua casa no dia seguinte e que ela o emprestaria.

Até o dia seguinte eu me transformei na própria esperança da alegria: eu não vivia, eu nadava devagar num mar suave, as ondas me levavam e me traziam.

No dia seguinte, fui à sua casa, literalmente correndo. Ela não morava num sobrado como eu, e sim numa casa. Não me mandou entrar. Olhando bem para os meus olhos, disse-me que havia emprestado o livro a outra menina, e que eu voltasse no dia seguinte para buscá-lo. Boquiaberta, saí devagar, mas pulando, que era o meu modo estranho de andar pelas ruas do Recife. Dessa vez nem caí: guiava-me a promessa do livro, o dia seguinte viria, os dias seguintes seriam mais tarde a minha vida inteira, o amor pelo mundo me esperava, andei pulando pelas ruas como sempre e não caí nenhuma vez.

Clarice LISPECTOR, *Felicidade Clandestina*, contos. Rio de Janeiro, 1971.

DOSSIER **LYCÉE** N°2

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

G. Exposé :

10. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.

11. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité **ou** d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire ;
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains ;
- vos objectifs ;
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner les élèves ;
- la ou les évaluations(s) envisagée(s).

12. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou de la dernière heure de cours.

H. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER **Lycée** N°2

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 5 documents :

Document n°1 : Capa e contracapa, *Quando Lisboa tremeu*

Document n°2 : Textes extraits de *Quando Lisboa tremeu*

Document n°3 : Vidéo *Reviver o terramoto de 1755 - Lisbon Story Center.mp4*

Document n°4 : Document iconographique *Retrato do Marquês de Pombal*

Document n°5 : Document iconographique *Plano Baixa Pombalina*

Lisboa, 1 de novembro de 1755. A manhã nasce calma na cidade, mas na prisão da Inquisição, no Rossio, irmã Margarida, uma jovem freira condenada a morrer na fogueira, tenta enforcar-se na sua cela. Na sua casa em Santa Catarina, Hugh Gold, um capitão inglês, observa o rio e sonha com os seus tempos de marinheiro. Na Igreja de São Vicente de Fora, antes de a missa começar, um rapaz zanga-se com a sua mãe porque quer voltar a casa para ir buscar a irmã gémea. Em Belém, um ajudante de escrivão assiste à missa, na presença do rei D. José. E, no Limoeiro, o pirata Santamaria envolve-se numa luta feroz com um gangue de desertores espanhóis.

De repente, às nove e meia da manhã, a cidade começa a tremer. Com uma violência nunca vista, a terra esventra-se, as casas caem, os tetos das igrejas abatem, e o caos gera-se, matando milhares. Nas horas seguintes, uma onda gigante submerge o Terreiro do Paço, e durante vários dias incêndios colossais vão aterrorizar a capital do reino. Perdidos e atordoados, os sobreviventes andam pelas ruas, à procura dos seus destinos. Enquanto Sebastião José de Carvalho e Melo tenta reorganizar a cidade, um pirata e uma freira tentam fugir da justiça, um inglês tenta encontrar o seu dinheiro, e um rapaz de doze anos tenta encontrar a sua irmã gémea, soterrada nos escombros.

B 1732 9 789896 602055

Quando Lisboa Tremeu

Tema: ROMANCE/CONTO HIST./FICCA

9.94 €

PTE 1.993\$

2012/03/23 2271001645 F

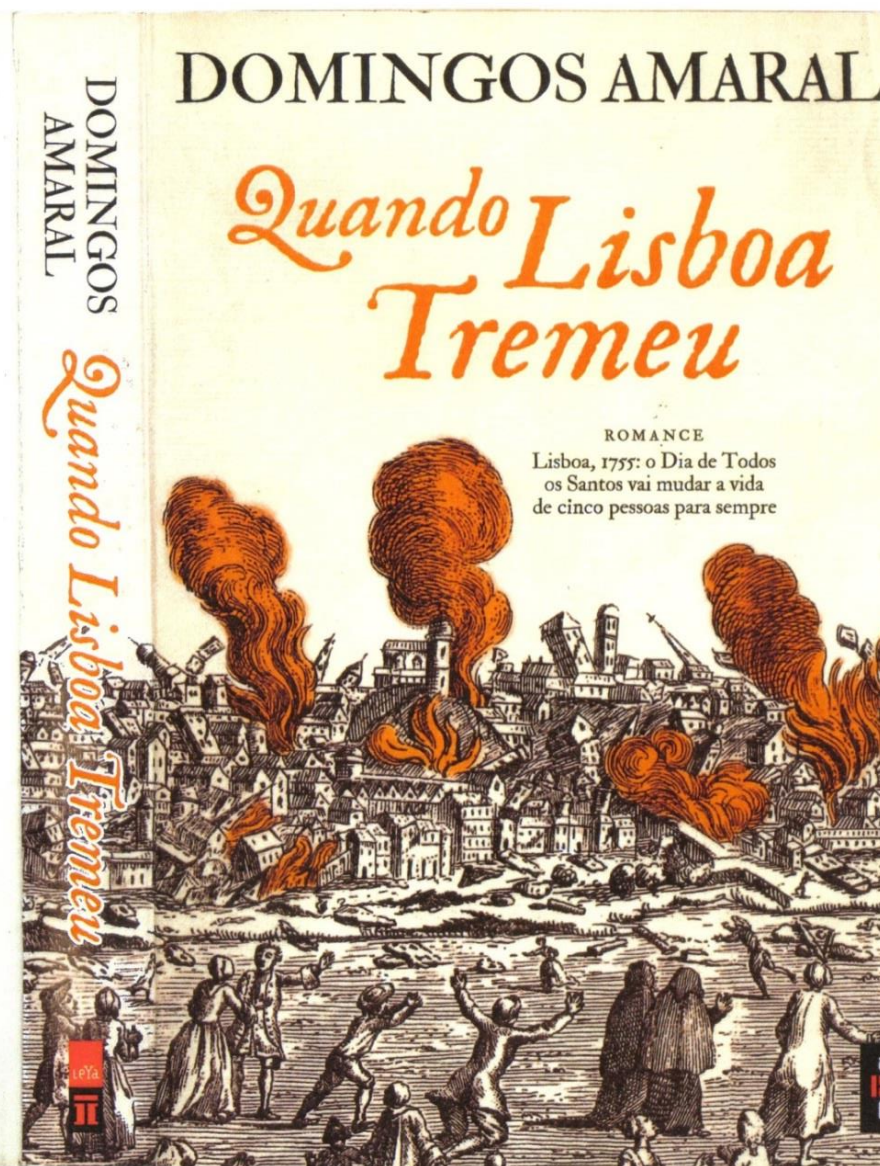
FE-3755344

ISBN 978-989-660-205-5

leYa B I I S

9 789896 602055

<http://bisleya.blogspot.pt/>



Capa do livro de Domingos Amaral, *Quando Lisboa tremeu*, ed. Leya BIIS, 2012

Document n° 2

Texto 1

Reentrou no quarto e foi nesse preciso momento que um rumor profundo se começou a sentir. Virara-se para a varanda, para a rua e o rio, e, de súbito, o mundo desatara a tremer. As paredes da casa, os prédios em frente, era como se tudo estalasse. O chão moveu-se, a criada berrara e o teto do quarto aterrara sobre as suas cabeças. Traves soltaram-se e uma nuvem de pó e de caliça explodiu à sua frente, enquanto as paredes se dobravam, como se alguém as empurasse de fora para dentro. Aterrado, Gold pasmara com o que via: a cidade que existia entre ele e o rio abanava, em ondas, como uma manta a ser sacudida, e depois os prédios caíam, alguns inteiros, outros aos pedaços, desaparecendo à frente dos seus olhos como se fossem sugados. Dera um salto para a varanda, fugindo de um buraco que se abria aos seus pés, estilhaçando as madeiras do soalho.

in *Quando Lisboa tremeu*, Ed. Leya Biis, 2012, pág. 28

Texto 2

E foi então que vi o que assustara o meu amigo e o meu coração encheu-se de medo. Sendo um homem do mar, já vira tempestades sinistras e vivera momentos de susto e mesmo pânico. Mas nada como isto. À minha frente, a cerca de quinhentos metros, erguia-se um muro gigante de água, que ligava as duas margens do Tejo e avançava para nós com uma velocidade impressionante. Uma onda colossal, a maior que alguma vez vira, com mais de trinta metros de altura, disparava na nossa direção! Agora compreendia o grito aterrorizado do meu amigo árabe que, em cima do barco, a vira antes de todos nós. [...] Olhei por uns segundos a cidade. Dali, no meio da lama do rio Tejo, consegui ver o Terreiro do paço, o Castelo de São Jorge, orgulhoso lá no cimo, as colinas do Bairro Alto, e senti que aquela linda cidade ia ser a última imagem que levaria comigo para as profundezas do inferno...

in *Quando Lisboa tremeu*, Ed. Leya Biis, 2012, pág. 120

Document n°3

À CONSULTER SUR L'ORDINATEUR

Document n°3 : Vidéo *Reviver o terramoto de 1755* - Lisbon Story Center.mp4

RETRATO DO MARQUÊS DE POMBAL



Louis Michel VAN LOO, óleo sobre tela, 1766, câmara municipal de Oeiras.

BAIXA POMBALINA



Planta do projeto de reconstrução de Lisboa, 1758. Litografia colorida. Museu de Lisboa.